



# Commission Développement

## CHALLENGE FICHE ANIMATION

La Fédération française de billard met en œuvre, à compter de la saison 2017/2018, une opération appelée « Challenge Fiche animation ».

### 1. OBJECTIF

Ce challenge permettra de récompenser les clubs faisant preuve d'innovation ou d'originalité en matière d'animation de leurs séances d'initiation-découverte à destination des jeunes et des adultes.

### 2. PRINCIPE

Le jury composé des membres de la CoDev déterminera un vainqueur parmi l'ensemble des dossiers reçus. Une fiche de présentation sera réalisée par la CoDev et diffusée via le canal fédéral pour être mise à disposition de l'ensemble des clubs.

### 3. FRÉQUENCE

Le challenge a lieu deux fois par saison sportive et récompensera un club à chaque fois. La date limite d'envoi à la CoDev est le 31 janvier pour participer à la 1<sup>ère</sup> session et le 30 juin pour le 2<sup>de</sup>.

### 4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le club souhaitant concourir adresse à la Commission développement ([codev@ffbillard.com](mailto:codev@ffbillard.com)) un document dématérialisé de présentation d'un jeu support d'animation pour la découverte du billard et un scan du label de l'école de billard. Le document doit présenter les « règles du jeu » et un diagramme pour le positionnement du départ du jeu. Il doit systématiquement être accompagné d'une copie de l'attestation du label d'école de billard et l'outil de diagnostic approfondi dûment renseigné.

### 5. PRIMES

Le club auteur du projet retenu à chacune des sessions se verra attribuer une prime de 150 euros.